

LOUISE OTIS

Louise@louiseotis.com

louiseotis52@gmail.com

www.louiseotis.com

Téléphone (514) 887-0778

Louise Otis exerce la profession de médiateur et d'arbitre en matière civile et commerciale. Elle est professeure adjointe à la faculté de droit de l'[Université McGill](#). Elle est *Distinguished Fellow* de l'International Academy of Médiators ([IAM](#)).

Louise Otis est Présidente du Tribunal Administratif de l'*Organisation de Coopération et de Développement économiques* ([OCDE](#)). Elle est présidente du Tribunal d'appel de l'*Organisation Internationale de la Francophonie* ([OIF](#)). Elle est également membre assesseur du Tribunal administratif de l'Agence Européenne Satellitaire, [EUMETSAT](#).

Louise Otis participe régulièrement à des missions internationales reliées à la gouvernance et à la réforme de la justice.

RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

En 2015, Louise Otis a été faite *Officier de l'Ordre du Canada* pour sa contribution au développement de l'administration de la justice au Canada et pour avoir instauré des systèmes de médiation judiciaire.

En octobre 2015, International Academy of Mediators lui décernait le David Plant Award for Excellence in International Dispute Resolution « Recognizing world visionaries who teach the lessons of peace and understanding to create a better world ».

En 2012, Louise Otis recevait une Médaille de la Paix YMCA avec un prix de la Fondation de la Famille Brian Bronfman.

En 2011, Louise Otis a reçu la *Médaille du Barreau du Québec* de même que la distinction *Advocatus emeritus* par le Barreau du Québec.

En 2008, CNMAC (Canadian National Mediation Advocacy Competition) créait le prix *Louise Otis Award for excellence in ADR* afin de reconnaître l'excellence de l'enseignement universitaire des modes extra-judiciaires de règlement des conflits.

Le 28 octobre 2003, elle a reçu la distinction d' *Officier de l'Ordre National du Québec* pour la conception et l'implantation de l'un des premiers systèmes de médiation judiciaire du monde.

En 2002, elle recevait *The distinguished service award* par, Pepperdine University School of Law (The Strauss Institute for Dispute Resolution) en Californie, pour sa contribution au développement et à la promotion des modes judiciaires de résolution des conflits.

17 juin 2000, Louise Otis recevait un *doctorat honoris causa* de l'Université de Sherbrooke pour l'implantation du premier programme de médiation judiciaire au niveau des tribunaux d'appel en Amérique du Nord.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE AU CANADA

Louise Otis a exercé la profession d'avocate de 1975 à 1990. Elle était spécialisée en droit du travail et en droit administratif.

À partir de 1983, en raison de l'incidence de la *Charte canadienne des droits et libertés* en droit du travail, elle a orienté sa pratique vers le droit public et le droit constitutionnel notamment en plaidant d'importants dossiers devant les tribunaux de première instance, la Cour d'appel du Québec et la Cour suprême du Canada.

Parallèlement à la pratique du droit, Louise Otis a enseigné le *Droit Judiciaire* à la Faculté de Droit de l'Université Laval (1984-1987). Elle a également été professeure à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec pendant 10 ans.

Elle a siégé au comité de la *Formation professionnelle du Barreau du Québec* et, à titre de conceptrice, a contribué à développer le programme d'enseignement « *Rédaction des écrits juridiques* » à l'École du Barreau du Québec (1984-1987).

Elle a également occupé des charges publiques à vocation juridique. Ainsi de 1981 à 1985, elle a été membre du *Conseil consultatif de la Justice du Québec* qui avait pour mission de conseiller le ministre sur toutes questions relatives à la justice au Québec et, plus particulièrement, sur les réformes législatives. Elle a également été membre du conseil d'administration de la *Société québécoise d'exploitation minière (SOQUEM)* de 1985 à 1987.

En 1990, elle a été nommée juge à la Cour supérieure du Québec. Puis, de 1993 à 2009, elle a été juge à la Cour d'appel du Québec, cour de plus haute instance de la province de Québec ayant compétence tant en regard du Code civil que de la Common Law. Elle a participé à plus de 3 000 jugements en droit commercial, civil, administratif et criminel.

En 1997, Louise Otis a instauré l'un des premiers programmes de médiation judiciaire intégré dans un système de droit au monde. Au Québec, toutes les cours et tous les tribunaux ont un système de médiation par juges, intégré à leur système traditionnel de justice. Ce programme offre aux personnes qui le désirent la possibilité de rencontrer un juge de la Cour dans le cadre d'une séance de médiation afin de chercher une solution définitive à leur litige civil, commercial, administratif ou familial. En 2004, à son initiative, un programme de facilitation pénale a également été mis en place au Québec.

En 2009, Louise Otis a fondé la *Conférence canadienne de médiation judiciaire (CCMJ)* ayant pour objet de favoriser l'émergence, l'implantation et la promotion de la médiation judiciaire au Canada.

En 2010, elle est devenue co-présidente de la *Conférence Internationale de la Médiation pour la justice (CIMJ)* qu'elle a fondée avec la juge Béatrice Brenner de France.

Depuis 1997, Louise Otis a présidé plus de 700 séances de médiation en droit civil et commercial. Depuis 2009, elle a également présidé plus de 50 arbitrages en droit civil et commercial.

En 2017 elle a reçu un doctorat honorifique de l'Université d'Ottawa.

En 2016, elle a été nommée Grande Officière de l'Ordre du Québec (G.O.Q).

En 2016, elle a reçu la distinction du Prix de la Justice du Québec.

En 2016, Louise Otis s'est vu confier le mandat de revoir le système de justice administrative du **Fonds Mondial**. pour lutter contre le paludisme, la tuberculose et le Sida à Genève.

Louise Otis a agi comme membre de jury, dans plusieurs concours de plaidoiries. Elle a notamment été membre du jury de sélection du prix *Bora Laskin* visant à reconnaître une contribution exceptionnelle en Droit du travail.

Elle a également été membre du Conseil d'administration du Centre International d'Éducation aux droits humains (*EQUITAS*). Elle a siégé au Comité consultatif de la *Chaire de droit et de gouvernance de la Santé* de l'Université de Sherbrooke, au Conseil d'administration de la *Place des Arts* ainsi qu'au comité d'acquisition des œuvres d'art au *Musée des beaux arts* de Montréal.

EXPÉRIENCE INTERNATIONALE

En 2015, International Finance Corporation ([IFC](#)), du groupe de la Banque Mondiale, lui confiait un mandat d'analyse et de formation en vue de l'implantation de systèmes de médiation dans les entreprises en Egypte.

En 2014, elle a fait partie du groupe de trois experts chargés de la révision du système de justice administrative de la Banque Mondiale ([BM](#)).

En 2013, elle a eu le mandat de réviser la Politique de divulgation et de protection contre les représailles de l'Organisation des Nations-Unies ([ONU](#)).

En 2013, elle a agi comme consultante pour *International Finance Corporation (IFC)* du groupe de la Banque Mondiale ([BM](#)) afin d'assister l'Egypte dans la rédaction et l'instauration de la législation en médiation commerciale.

En 2012-2013, le Fonds Monétaire International ([FMI](#)) l'a désignée comme expert au sein du groupe de révision du système de Justice administrative de l'Organisation.

En 2011, Louise Otis a été nommé juge enquêteur par le Bureau de l'Éthique de l'[ONU](#) dans un dossier de représailles faisant suite à une divulgation (*whistleblowing*).

Du 14 au 24 avril 2010, Louise Otis a accompagné son Excellence, la très honorable Michaëlle Jean, à titre de déléguée du Canada, lors d'une visite d'État en Afrique centrale. Les objectifs de la visite d'État étaient d'approfondir les relations bilatérales avec ces différents pays, de mettre en valeur la pertinence de la dimension humaine de nos relations et les liens entre nos pays grâce à nos échanges académiques, culturels et économiques et de présenter l'image d'un Canada moderne, multiculturel et dynamique.

En septembre 2009, à Haïti, Louise Otis a participé, de concert avec les représentants d'Avocats Sans Frontières (ASF) et du Ministère des Affaires étrangères et Commerce international du Canada (MAECI), à une mission diagnostique sur la détention provisoire et l'instauration d'un projet pilote à la prison de Croix des Bouquets.

En juin 2009, Louise Otis a été invitée par le Ministère des Affaires étrangères et Commerce international du Canada (MAECI) à joindre un groupe de 25 experts en médiation internationale dans une table ronde visant à définir et à renforcer la contribution canadienne à la résolution internationale des conflits par la médiation.

En mai 2009, elle a présenté des conférences à la faculté de droit de l'université d'Auckland en Nouvelle-Zélande ainsi qu'aux juges de la High Court en regard de la résolution des conflits commerciaux et civils.

En avril 2009, à l'invitation de l'honorable Rob Hulls, Attorney General de l'État de Victoria, en Australie, Louise Otis a accompli une *mission conseil et formation* afin de présenter le modèle québécois en Australie. Elle a donné une série de douze conférences sur la médiation commerciale et civile et offert des cours de formation intensive aux juges d'appel et de première instance de Melbourne. Cette mission visait à assister l'instauration du premier programme de médiation judiciaire civile en Australie.

En février 2009, à la demande des juges des cours d'appel du Brésil, elle a conçu un projet conjoint Canada - Brésil pour une formation spécialisée en médiation judiciaire à l'Université McGill à Montréal. La mission d'enseignement et de formation a été conçue par Louise Otis et dirigée par le professeur Roberge de l'Université de Sherbrooke.

En janvier 2007, Louise Otis a été choisie comme spécialiste des procédures non contentieuses de règlement des litiges par le Secrétaire général des Nations Unies, M.Kofi Annan. Elle a fait partie d'un groupe de cinq experts externes indépendants ayant pour mission de réviser et proposer un nouveau système d'administration de la justice des Nations-Unies. L'essentiel des recommandations du Groupe de refonte ont été acceptées par le Secrétaire-Général Ban Ki-Moon ainsi que l'Assemblée générale des Nations-Unies.

En février 2008, Louise Otis a réalisé une mission d'enseignement et d'information à la demande des Consulats de Sao Paulo et de Rio de Janeiro afin de présenter le modèle de médiation judiciaire du Québec. Au terme de cette mission, une entente est intervenue afin d'offrir un programme de formation en médiation judiciaire aux juges des Cours fédérales et des Cours d'appel du Brésil.

En avril 2007, elle a été mandatée par l'*Organisation de la Francophonie* (OIF) pour réaliser une étude de faisabilité sur le modèle *Justice de Première ligne* à Haïti. Il s'agit d'un programme de justice transitionnelle destiné à rejoindre les besoins immédiats de justice de la population haïtienne. Ce modèle a été conçu par Louise Otis, en 2006.

En novembre 2006, Louise Otis, en collaboration avec le représentant des Pays-Bas, a préparé le rapport prospectif destiné à déterminer les champs d'intervention du Canada et des Pays-Bas dans le cadre du Projet d'appui canadien à la mise en oeuvre du Programme décennal de développement de la justice au *Mali* (PACMO-PRODEJ).

En 2004-2005, à la demande du Gouvernement canadien, Louise Otis a agi comme

expert pour l'élaboration du cadre intérimaire de coopération pour la réforme de la justice à *Haïti*. Elle a également conçu le programme de réforme judiciaire mis en œuvre par l'*Organisation de la Francophonie (OIF)* pour le compte du *Canada* et de l'*Union Européenne*.

En 2005, Louise Otis a été invitée par le gouvernement de l'Australie à présenter le modèle québécois de médiation pénale aux ministres de la justice des états composant l'Australie de même qu'au ministre fédéral de la Justice.

En octobre 2005, Louise Otis a fait partie d'une mission diagnostique sur la gestion globale des dossiers judiciaires en Chine (Institut national de la magistrature et ACDI).

En mai 2005, à la demande du Conseil de l'Europe, Louise Otis a offert un programme d'enseignement intensif de cinq jours sur la négociation et médiation aux représentants de 19 pays européens. Pour le Conseil de l'Europ, il s'agissait d'une première expérience de formation hors de l' Europe en médiation.

En mars 2004, à l'invitation de la Cour Suprême de Russie et sous la direction du gouvernement canadien, Louise Otis a réalisé une mission conseil sur la médiation commerciale en Russie.

En 200-2001, à la demande de l'ambassadeur du Canada au Mali et de l'Association canadienne de développement international (ACDI), Louise Otis et Jacques Frémont, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, ont coprésidé la Mission canadienne d'examen des priorités pour le développement de la justice au Mali et produit un rapport et des recommandations visant à orienter la réforme judiciaire.

CONFÉRENCES

Louise Otis a participé à plusieurs conférences nationales et internationales. Notamment, elle a prononcé des conférences sur les modes de résolution des conflits et des litiges, l'évolution du droit International de même que sur les droits fondamentaux. Voici la liste de ces conférences :

Les enjeux du développement de la justice civile privée dans l'espace OHADA, Ecole d'été de la justice francophone, Classe de Maîtres aux juges, avocats, notaires de l'Afrique francophone, Montréal, UQUAM, 27 juin 2016.

TaxCOOP 2016 Debate: Tax Competition or Tax cooperation? Consequences for developing countries, Conference on "Winning the Tax Wars: Global solutions for developing countries", The World Bank, Washington, 23 Mai 2016.

La médiation comme mode de solution des litiges civils, Conférence à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, Montréal, 15 mars 2016.

Moderator/Speaker, Scientific Panel on Climate Changes, Climate Change Post-Paris COP21, International Women Forum (IWF) Continuum Conference, Montréal, 10 février 2016.

Mediation with First Nations communities, Annual Conference 2015. International Academy of mediators (IAM), Baltimore, USA, 23 october 2015.

Mediation of Natural Resources Conflicts, Canadian launch of the United Nations; new

publication *Natural Resources and Conflict: A Guide to Mediation Practitioners*, McGill's Institute for the Study of International Development (ISID) and United Nations Environment Programme (UNEP), Montréal, 26 novembre 2015.

The future of international commercial mediation, The Cairo Regional Centre for International Commercial Arbitration (CRCICA), Cairo, Egypt, 11 juin 2015.

«*Inside and out : Probing the Boundaries of Law*», McGill's Annual Graduate Conference in Law, 30 May, 2014.

Conception de systèmes de médiation judiciaire et extra-judiciaire, Les Entretiens Jacques cartier, Montréal, 7 octobre 2014.

Les systèmes de médiation, Conférence de Clôture du Colloque de formation des juges de Chine, Université de Montréal, Montréal, 30 octobre 2014.

La Protection contre les représailles dans le contexte des divulgations internationales (Whistleblowing), Congrès annuel du Conseil canadien de droit international (CCDI), Ottawa, 14 novembre 2013.

La résolution des conflits: un investissement pour le futur, 4th International Conférence on Mediation, Moscou, 27 octobre 2011.

La réforme de la justice administrative internationale aux Nations-Unies, Les nouveaux développements dans le monde de la Fonction publique internationale, Grand Duché du Luxembourg, 2 avril 2011.

CERIUM:Réseau francophone des opérations de paix (ROP) Mediation Internationale et Negotiation des traités de paix, Montréal, 29 juin 2011.

Dispute Resolution Skills for Judges from around the Globe, Pepperdine University, California, 26-31 Juillet 2010.

Commercial and Civil Justice, Nova Scotia Court of Appeal, Halifax, 15 décembre 2009

Place of Commercial Mediation, La mission juridique du Vietnam au Canada, Montréal, University McGill, 30 novembre 2009.

Ethical dilemmas in Mediation: Judging Skills Program (NJ) Supreme Court of British Columbia, Vancouver, 11-12 novembre 2009.

La Justice administrative dans le système des Nations-Unies, École Nationale d'Administration Publique (ENAP), Montréal, 7 octobre 2009.

La réforme de la Justice administrative à l'ONU, Association des étudiants en droit international de McGill, Université McGill, Montréal, 4 mars 2009.

Explorer les bénéfices de l'arbitrage et de la médiation, ADR Institute of Canada, Montréal, 17 octobre 2008.

Judicial Dispute Resolution : Ethical Principles

Programme de formation en éthique judiciaire sous la direction de la juge Georgina Jackson, Cour d'appel de la Saskatchewan
Institut national de la magistrature Montréal,
11 septembre 2008.

Médiation et principes éthiques dans le contexte du droit brésilien, Série de conférences données à Sao Paulo et Rio De Janeiro sur la création de systèmes intégrés de médiation judiciaire dans le contexte du Brésil auprès des Cours d'appel et des Cours fédérales d'appel de Sao Paulo et de Rio de Janeiro et des universités d'état, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international Sao Paulo, 17-20 février 2008 et Rio de Janeiro, 20-25 février 2008.

The protection of individual rights in the context of International Justice, American society of International Law, World Bank Administrative Tribunal, ASIL Colloquium on International Administrative Tribunals and the Rule of Law , Washington, 27 mars 2007.

Justice du 21 siècle, Conférence inaugurale de l'Assemblée générale annuelle de la Cour du Québec, Québec, 9 novembre 2006.

Renforcement de la justice dans les États fragiles, Table ronde organisée par les Ministères des Affaires étrangères et du Commerce international et de la Justice du Canada, Ottawa, 28 et 29 juin 2006.

Front-Line Justice, Harvard University, Harvard fellows Foreign Visitors Program (BCP) Ministère des relations internationales Québec, 1 septembre 2005.

Commercial Mediation and Negotiation, International Academy of Mediators, Montréal, 12 mai 2005.

Mediation in Canada, Supreme Court of Sydney (Appeal Court and Trial Division), État de New South Wales, Sydney, Australie, 7 avril 2005.

Front Line Justice : a New Model for International Justice Conférence internationale «Peace Justice and Reconciliation in the Asia Pacific Region», The Australian Centre for Peace and Conflict Studies University of Queensland, Brisbane, Australie, 2 avril 2005.

Judicial Mediation, Supreme Court of Brisbane (Appeal and Trial Division), Brisbane, Australie, 28 mars au 3 avril 2005.

Teaching Legal Ethics, The Law Association for Asia and the Pacific État de Queensland Gold Coast, Australie, 22 mars 2005.

Judicial Mediation and Access to Justice, Court of Appeal and Supreme Court of Perth État de Western Australia, Perth, Australie, 18 mars 2005.

Case Management in Criminal Law, Supreme Court (Appeal and Trial Division) of Melbourne État de Victoria, Melbourne, Australie, 10 au 16 mars 2005.

La transformation de notre rapport au droit par la médiation judiciaire, Conférence Albert-Mayrand, Faculté de droit, Université de Montréal, Montréal, 11 novembre 2004.

La conciliation judiciaire à la Cour d'appel du Québec – Dire le droit ou ne pas dire le droit : voilà la question – La médiation judiciaire et ses règles, Colloque « Dire le Droit » Faculté de science politique et de droit, Université du Québec à Montréal, Montréal, 4 novembre 2004.

The new way to render civil and commercial justice in the Province of Quebec, Harvard University, Harvard fellows Foreign Visitors Program (BCP), Ministère des affaires étrangères du Canada, Québec, 2 septembre 2004.

New Trends in commercial mediation: Worldwide overview, Conference on Recent developments in International Commercial Dispute Resolution, Canadian Bar Association ADR Section/United Nations Commission on International Law and the Continuing Legal Education Committee, Ottawa, 11 juin 2004.

Judicial Mediation in Canada : When judges act as mediators for the benefit of citizens and lawyers, American Bar Association, Section of Dispute Resolution, 2004 Sixth Annual Conference, New York, 17 avril 2004.

Making Justice Accessible and Increasing the Efficiency of the Judicial System, Cour suprême d'arbitrage de la Fédération de la Russie, Moscou, 19 mars 2004.

Le règlement précoce des litiges et le rôle des juges, Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe, Strasbourg, France, 25 novembre 2003.

How to Establish a System of Commercial Mediation? 2003 Master's Forum, The Straus Institute for Dispute Resolution, Pepperdine University School of Law, Malibu, Californie, 17 et 18 octobre 2003.

L'instauration et la gestion d'un programme de Médiation judiciaire, Cour d'appel de la Colombie-Britannique, Vancouver, C.-B., 10 octobre 2003.

Judicial Mediation in Canada, The American Bar Association Section of Dispute Resolution Fifth Annual Spring Conference, San Antonio, Texas, 20 au 22 mars 2003.

Le service de médiation judiciaire à la Cour d'appel du Québec, Congrès de l'Institut international de droit d'expression et d'inspiration françaises (IDEF), Palais du Luxembourg, Paris, 6 au 8 mars 2003.

La médiation judiciaire en Belgique, Palais d'Egmont, Bruxelles, 9 octobre 2002.

La médiation commerciale, Centre national sur le franchisage et le partenariat, Montréal, 5 septembre 2002.

La philosophie conciliatoire : oser rendre justice d'une autre manière, Discours inaugural de la rentrée académique, Faculté de droit, Université de Montréal, Montréal, 27 août 2002.

Des accommodements judiciaires visant l'égalité des parties dans la salle d'audience, Programme de formation, Nouveau-Brunswick, présidence de la Table ronde sur *l'Accès aux tribunaux des personnes handicapées*, St-Andrews-by-the-Sea, Nouveau-Brunswick, 26-27 juin 2002

Commentaires sur les conditions et fondements de la transformation des modes de régulation sociale, Séminaire international sur la justice réparatrice et la médiation pénale, L'Estérel, Montréal, 22 mai 2002.

La médiation familiale, Semaine du Barreau de Montréal, Montréal, 3 mai 2002.

Médiation, perspectives juridiques pour l'arbitre et le médiateur, Conférence des arbitres du Québec, Montréal, 27 avril 2002.

Problèmes particuliers au rôle de juge-médiateur, Masters Forum, The Strauss Institute for Dispute Resolution, Pepperdine University School of Law, Malibu, Californie, 15 et

16 mars 2002.

La médiation en droit des Assurances, Journée de gestion des risques, Association des gestionnaires de risques et d'assurances du Québec (AGRAQ), Montréal, 20 février 2002.

Apprivoiser les différences, colloque annuel de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle, Longueuil, 3 novembre 2001.

Les nouveaux modes de règlement des conflits judiciaires, The Lord Reading Law Society Montréal, 1 novembre 2001.

L'utilisation des techniques de vidéo-conférence et de communication électronique, Colloque sur *Les outils nouveaux pour la justice du XXI siècle*, Cour d'appel de Versailles Versailles, France, 26 octobre 2001.

L'implantation d'un programme de conciliation judiciaire à la Cour d'appel du Québec Tulanes University's Lecture, Université McGill, Montréal, 10 juillet 2001.

Les changements législatifs au Code de procédure civile, Colloque de la Cour d'appel, Barreau du Québec, Montréal, 14 juin 2001.

invitée à la *Table ronde sur les rappersocien* Ottawa, 2001.

La mission moderne du juge, Université de Sherbrooke, Collation des grades, Longueuil, 30 mars 2001.

Une autre manière de rendre justice dans une société diversifiée, Université de Sherbrooke, Faculté de droit, Sherbrooke, 10 novembre 2000.

Le rôle du juge dans l'administration de la Cour et la gestion globale des dossiers Commission internationale de juristes, Colloque des juges Croates sur l'indépendance judiciaire, Montréal, 7 novembre 2000.

L'implantation d'un système de règlement extrajudiciaire des conflits, Conférence des juges de la Cour du Québec, Montréal, 2 novembre 2000.

The Quebec Charter is Twenty-Five Years Old, Barreau du Québec, Montréal, 27 octobre, 2000.

L'accessibilité à la justice : se rapprocher des justiciables, Comité consultatif sur la formation de la Cour du Québec, Montréal, 16 juin 2000.

Le système de conciliation judiciaire à la Cour d'appel du Québec, Colloque des Cours d'appel « *Le nouveau millénaire et l'accomplissement de notre travail - la conciliation, la médiation et la gestion de causes* » organisé par l'Institut national de la magistrature, Ottawa, 11 avril 2000.

Le devoir de réserve et la liberté d'expression des magistrats, Colloque de formation, « *Démocratie et Média* », Bamako, Mali, 11 février 2000.

La justice conciliatoire à la Cour d'appel du Québec, Université de Sherbrooke, Faculté de droit Sherbrooke, 27 janvier 2000.

Le système de conciliation judiciaire à la Cour d'appel du Québec, Sessions de formation à la Cour d'appel de l'Ontario, Toronto, 21 janvier 2000,

Les modes de résolution des conflits et la justice conciliatoire, Association des assureurs du Québec, Montréal, 8 décembre 1999.

Une alternative à la justice processuelle, Conférence annuelle, Régie du logement du Québec, Montréal, octobre 1999.

Le traitement équitable des minorités lors de la détermination de la peine, Conférence de l'Institut national de la magistrature ayant pour thème « *Rendre justice dans une société diversifiée* », Montréal, octobre 1999.

La conciliation judiciaire à la Cour d'appel du Québec, Association du Barreau canadien Montréal, 15 octobre 1999.

The Conciliation Service Program of the Court of Appeal of Quebec ALENA – Alternative dispute resolution in the NAFTA region, Comité consultatif des différends commerciaux privés, Mexico, 3 et 4 juin 1999.

La justice conciliatoire et la justice processuelle, Conférence sur les modes judiciaires et extrajudiciaires de règlement des conflits, Barreau de Laval, Laval, 16 avril 1999.

Le système de conciliation à la Cour d'appel du Québec, Congrès MEDEL (Magistrats Européens pour la Démocratie et les Libertés), Colloque intitulé « *Pour une nouvelle justice civile, la crise d'efficacité de la justice en Europe* », Paris, janvier 1999.

L'ordre public dans les relations de travail, Congrès Henri Capitant sur l'ORDRE PUBLIC, Beyrouth, mai 1998.

Portrait du système de justice civile, Université Laval, Faculté de droit, Québec, septembre 1997.

La conciliation en Cour d'appel, Barreau du Québec, Comité sur la Cour d'appel, Québec, avril 1997.

L'égalité des sexes dans la profession juridique, Jeune Barreau de Québec, Québec, 1993.

L'avenir de la profession juridique, Université Laval, Faculté de droit, Québec, 1993.

Les préjugés eu égard au sexe ont-ils libre cours dans le monde juridique?, Conférence des cours supérieures du Québec, Québec et Montréal, 1993.

PUBLICATIONS

“Le médiateur et les dilemmes éthiques: proposition d'un cadre de réflexion”, oLouise Otis & Catherine Rousseau-Saine, Festschrift Ahmed Sadek El-Kosheri, Ziadé(Ed), 2015, Kluwer arbitration, p.121.

« Confidentiality in Judicial Mediation », Otis, Rousseau-Saine et Reiter: The multi-Tasking Judge: Comparative Judicial Dispute Resolution, Thompson Reuter, Australia, 2013, ch .10.

« Le Médiateur et les dilemmes Éthiques : proposition pour un cadre de réflexion», publication 2014 ;

« The Reform of the United Nations Administration of Justice System: The United Nations Appeals Tribunal after One Year », Otis & Reiter, (2011) 10 *Law & Practice Int'l Cts & Tribs*, 405.

« Mediation as the freudian transfer of judicial authority », (2011) *Russian Journal of mediation*, October 2011

« Judicial Mediation in Appeal, *in Recours et Procédures en Appel* », LexisNexis, Montréal, 2011, p.153. (Walter Owen Prize).

« A conciliação judicial no Tribunal de Segunda instância do Québec » dans Fernanda Maria Dias de Araújo Lima, Rosane Maria Silva Vaz Fagundes et Vânia Maria Vaz Leite Pinto, dir., *Manual de Mediação: Teoria e Prática*, Belo Horizonte, New Hampton Press, 2007, 137

« Judicial Mediation in Quebec » dans Nadja Alexander, dir., *Global Trends in Mediation*, 2 éd., Alphen an den Rijn, Kluwer Law International BV, 2006, 107 (avec Eric H. Reiter).

« Mediation by Judges : A New Phenomenon in the Transformation of Justice » (2006) 6 *Pepperdine Dispute Resolution Law Journal* 351 (avec Eric H. Reiter).

« Front-Line Justice » (2006) 46 *Va. J. Int'l. L.* 677 (avec Eric H. Reiter).

« La médiation judiciaire à la Cour d'appel du Québec » dans André Riendeau, dir., *Dire le droit: pour qui et à quel prix?*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2005, 57.

« La transformation de notre rapport au droit par la médiation judiciaire », *Conférence Albert-Mayrand 2004*, Montréal, Éditions Thémis, 2005.

« Modes alternatifs de règlement des litiges : la médiation judiciaire » dans *Le règlement précoce des litiges et le rôle des juges. Actes de la conférence européenne des juges, 24 - 25 novembre 2003 à Strasbourg*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 2005, 71.

« Judicial Mediation in Canada: When Judges Act as Mediators for the Benefit of Citizens and Lawyers », the American Bar Association Section of Dispute Resolution : Resolution and Resilience, New York City, 17 avril 2004 [non publiée].

« La conciliation judiciaire à la Cour d'appel du Québec », (2003) 1 : 2 *R.P.R.D.* 1.

« La justice conciliationnelle : l'envers du lent droit » (2001) 3 : 2 *Éthique publique* 63.

« The Conciliation Service Program of the Court of Appeal of Quebec » (2000) 11 *World Arb. & Mediation Rep.* 80.

« L'ordre public dans les relations de travail » (1999) 40 *C. de D.* 379.

« Éthique au travail: Un défi vers l'égalité » dans *L'éthique au quotidien*, Montréal, Les Éditions Québec/Amérique, 1990, 51.

CONCEPTION DE PROGRAMMES ET FORMATION

Mettant à profit son expérience en médiation, Louise Otis a conçu des programmes de formation destinés aux juges ainsi qu'aux juristes et aux non-juristes. Ces programmes visent ces objectifs de formation suivants :

- comprendre la nature et le développement des conflits.
- comprendre le rôle du médiateur et du négociateur.
- acquérir des connaissances et des habilités à titre de négociateur.
- développer une compréhension de la dynamique des négociations et des stratégies d'intervention possibles.
- acquérir les habilités visant à dénouer l'impasse en négociation.
- connaître les règles éthiques qui gouvernent le juge médiateur, le médiateur privé et le négociateur (déontologie et immunité).
- maîtriser le processus de négociation.
- concevoir des systèmes de médiation adaptés aux réalités et à la culture des États.
- développer des systèmes d'intervention de première ligne pour le règlement des conflits armés.
- Développer des systèmes de justice transitionnelle pour assister les pays en mode post-conflit.

Louise Otis a dirigé des séances intensives de formation destinées aux juristes et aux non juristes du Canada, de France, de Haiti, de Belgique, du Maroc, du Rwanda, du Mali, de Suisse, de l'Australie, de Russie, de Serbie, de Norvège, du Danemark, de Finlande, d'Ukraine, de Roumanie, de Chine, du Brésil, ainsi qu'aux pays membres de la *Caribbean Community* (CARICOM).

En mars 2004, à l'instigation des Juges Louise Otis et Michel Proulx, la Cour d'appel du Québec, la Cour supérieure du Québec et la Cour du Québec unissaient leur politique judiciaire pour l'instauration d'un programme-pilote visant « *Les conférences pénales de gestion et de facilitation* ». Il s'agissait de l'un des programmes les plus « avant-gardiste » au monde.

Louise Otis a conçu le premier programme de formation des juges médiateurs avec la collaboration de l'Université de Sherbrooke. Un programme de formation en médiation judiciaire a ensuite été offert régulièrement par l'institut canadien de la magistrature.

